

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2022

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

Nombre de salariés pris en compte : 76

**Résultat total
non calculable**

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de *3 les femmes sont sur-*
représentées

Note obtenue 5/10

